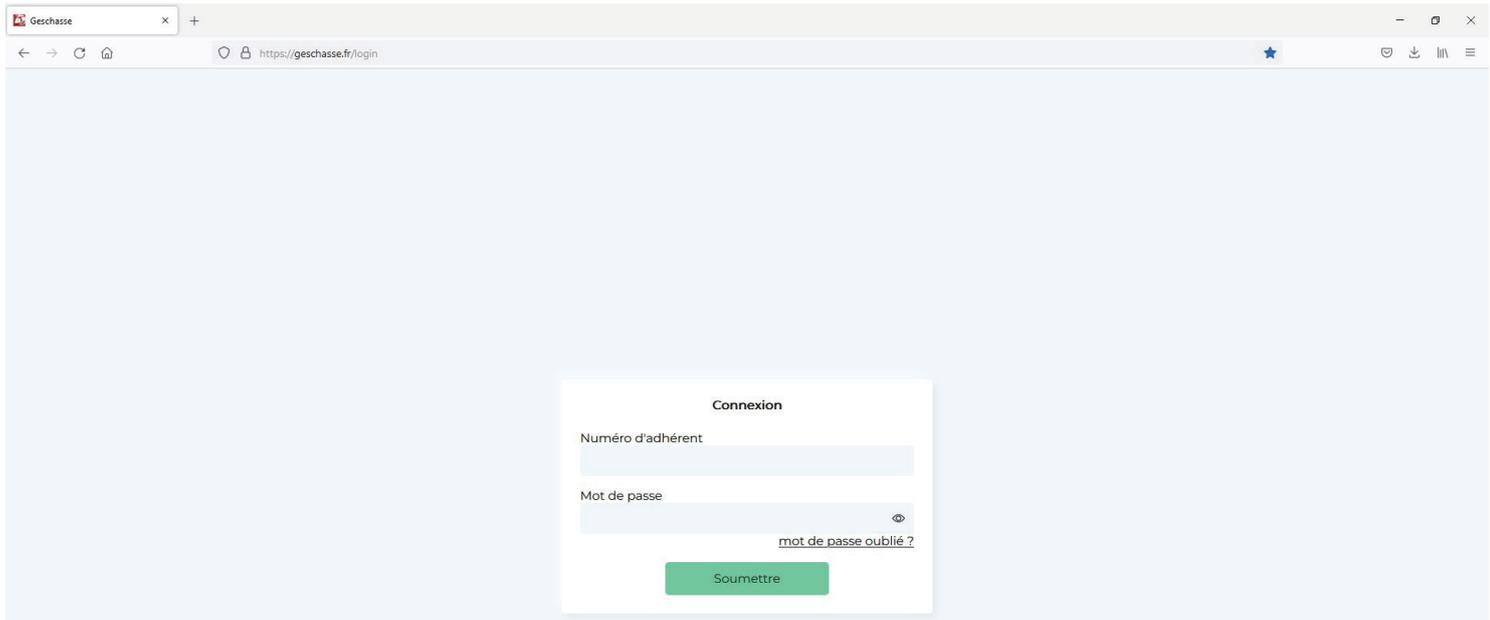


## La nouvelle application Geschasse (Geschasse version 2)



### Petit historique :

En 2008, alors jeune délégué départemental 54, j'ai eu le « bonheur » d'utiliser la méthode et le logiciel de l'époque. Il fallait avoir des nerfs d'acier et de la patience, car chaque conducteur remplissait ses recherches sur un tableau tenant sur une feuille A4 plusieurs s'il faisait beaucoup d'interventions, puis les renvoyait à son délégué en fin de saison. Celui-ci saisissait alors les sorties une par une sur un petit logiciel, petit dans tous les sens du terme, puisqu'il tenait sur une disquette et à l'affichage il mesurait 640X480 pixels.

La tâche était fastidieuse et très longue, des journées entières de saisie.

L'exploitation des données, je ne m'en souviens même pas, et l'UNUCR n'a que les comptes rendus d'assemblées générales comme archives de ces données, malheureusement !

### En 2009, grâce à Sylvain Fernandes, un ami chasseur, développeur de logiciel de métier, nous avons pu évoluer vers un programme bien plus performant et pratique : Geschasse,

baptisé ainsi, car Sylvain l'avait initialement conçu pour sauvegarder toutes ses sorties de chasse, et il nous en a fait une version « recherche », ce pour quoi à l'installation on vous demandait s'il allait s'agir de « fiches de prélèvement » ou de « fiches de recherche ».

Sylvain n'est pas conducteur, mais il est membre de l'UNUCR, et comme je sais qu'il nous lit, je profite de cet article pour le remercier à nouveau pour tout ce qui a été fait autour de ce logiciel, en collaboration avec Claude Hubert qui s'occupait alors de nos statistiques nationales.

Les points faibles aujourd'hui de cette ancienne version étaient l'installation à titre individuel sur chaque PC, sans architecture réseau, avec la nécessité de créer un fichier à renvoyer à son délégué, puis au responsable national. La perte possible des données en cas de pro-

blème sur ce même PC, si les données n'avaient pas été sauvegardées localement ou par renvoi du fameux fichier, ou encore l'impossibilité de le faire fonctionner sur un Mac ou même un téléphone portable.

### Il nous fallait donc évoluer vers une version « en ligne » afin de supprimer tous ces inconvénients, car, par ailleurs, le contenu du logiciel convient parfaitement.

Pour accomplir cette tâche j'ai utilisé une « ressource locale » : Thomas mon fils, bientôt 21 ans et qui se destine à être programmeur/développeur Web, actuellement en fin de première année d'école d'ingénieur.

Je le précise, afin que vous ayez le contexte du développement du site et de savoir que nous ne nous adressons pas à une entreprise dont le coût d'un tel travail ne nous aurait pas été accessible. Même si Thomas fait preuve d'une grande disponibilité, avec un total avoisinant les 200 heures, quand à présent la priorité ira à la poursuite de ses études.

Tout comme Sylvain, qu'il soit ici vivement remercié pour son travail.

Afin de mettre fin, par anticipation, aux éventuelles questions ou polémiques, et comme ce sera dans le bilan financier, la décision a été prise en accord avec le CA et une facturation de 1500€ a été acceptée pour la conception, le développement, la mise en ligne et la maintenance (Thomas est en autoentreprise).

### Venons-en à ce qui nous intéresse le plus : cette nouvelle version.

En tant que responsable statistiques, j'avais à cœur que www.geschasse.fr soit en ligne le 1<sup>er</sup> juillet, début de la saison cynégétique, mais surtout un faible nombre d'interventions à saisir afin de repérer immédiatement les inévitables bugs et autres oublis ou dysfonctionnements. Pas question de mettre en croix le site à l'ouverture des battues, quand vos attentes seront très fortes. Sans mode d'emploi ni instructions, cela nous a permis de constater que la majorité d'entre vous n'a rencontré que des problèmes ou des questionnements relatifs à la

connexion au site, mais concernant la saisie des fiches en elles-mêmes, à part quelques modifications ou évolutions demandées, rien de notable, ce qui est très encourageant.

## Le fonctionnement du nouveau Geschasse

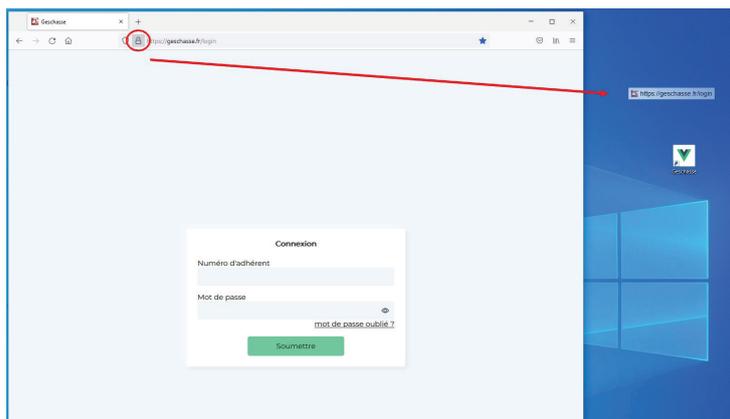
Tout d'abord, il ne vous faut plus penser logiciel, mais site internet, tout comme vous iriez accomplir une tâche en ligne sur le site des impôts, ou de la fédération des chasseurs ou d'un quelconque site d'achat.

Votre compte a été créé automatiquement par Thomas, votre identifiant étant votre numéro d'adhérent UNUCR (peu importe s'il y a un zéro devant). Vous avez dû recevoir un mail émanant de contact@geschasse.fr vous invitant à créer votre mot de passe. En cliquant sur le lien proposé, votre navigateur internet s'ouvre et vous créez votre mot de passe et le confirmez.

Vous pouvez supprimer ce mail de création de mot de passe, il ne vous servira plus.

Les fois suivantes vous allez saisir sur votre navigateur internet l'adresse [www.geschasse.fr](http://www.geschasse.fr).

Peu importe que vous soyez sur PC, Mac, smartphone, tablette, et peu importe votre navigateur (Google Chrome, Mozilla Firefox, Opera, etc.), la page qui s'ouvrira sera la suivante :

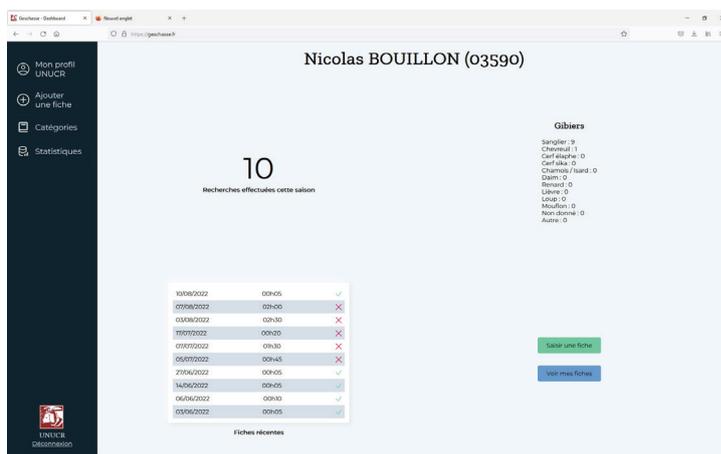


Vous pouvez créer un raccourci vers cette page internet directement sur votre bureau du PC, ou de votre écran d'accueil de smartphone.

Sur PC, votre navigateur internet étant ouvert, vous réduisez votre fenêtre afin de voir votre bureau en dessous, vous faites un glisser-déposer du logo à gauche de la barre d'adresse vers le bureau, le raccourci est créé. Vous pouvez le renommer. Sur smartphone, vous ouvrez le menu du navigateur et vous choisissez «ajouter à l'écran d'accueil».

Vous renseignez donc votre numéro d'adhérent comme identifiant et votre mot de passe que vous venez de créer. Normalement votre navigateur vous propose de mémoriser cet identifiant/mot de passe, libre à vous d'accepter ou non comme sur n'importe quel site. Vous cliquez sur «soumettre».

Si vous perdez votre mot de passe, il vous suffit de cliquer sur «mot de passe oublié» et de suivre les instructions pour en créer un nouveau, un lien de création vous sera envoyé. Le seul impératif est que l'adresse mail que vous allez indiquer soit bien la même que celle contenue dans votre compte Geschasse.



La page d'accueil de votre compte s'ouvre et résume les éléments principaux : nombre de recherches effectuées, répartition par espèces, dernières fiches avec accès direct, et sur le côté gauche le menu.

Évolution prévue : Modification de l'aperçu de vos dernières fiches dans le tableau pour qu'il soit plus explicite. Si vous souhaitez vous déconnecter pour vous connecter à un autre compte (couple qui fait de la recherche, un compte madame et un compte monsieur, compte d'un ami conducteur dépourvu de moyen informatique et qui vient saisir chez vous ou pour qui vous le faites, etc.) un lien de déconnexion est prévu en bas de cette page, il vous ramène à la page de connexion où vous rentrerez l'identifiant et le mot de passe souhaité.

**Dans cet article nous ne traiterons que de la saisie de fiche. C'est le plus important à cette époque de l'année. La partie statistique peut attendre le prochain «Jusqu'au Bout!». Nous aurons la fin de saison en ligne de mire.**

Vous cliquez donc sur «saisir une fiche», soit dans le menu, soit sur le bouton de la page d'accueil. La fiche qui reprend le modèle du précédent Geschasse se présente ainsi : (voir ci-contre)

Je ne vais pas détailler ici tout ce que nous avons l'habitude de remplir rubrique par rubrique, le canevas est resté identique et un mode d'emploi à cet effet sera prochainement disponible sur notre site internet.

## Les principes de base sont les suivants :

- Les champs marqués d'une étoile sont obligatoires, la fiche ne sera pas validée s'ils ne sont pas tous remplis.
  - Certains champs apparaissent ou disparaissent en fonction de la nature de l'intervention (ex : pas de poursuite pour un animal en contrôle de tir, le champ n'est proposé qu'en réussite ou échec)
- Certains champs peuvent avoir la valeur 0 (km par exemple, si vous faites des interventions sur la chasse où vous êtes présent à l'origine, vous ne vous êtes pas déplacé exprès pour l'intervention)

La plupart des informations complémentaires sont regroupées dans «saisir plus d'informations», elles ne sont pas obligatoires (pas d'étoiles), car complémentaires.

## Les changements et les évolutions :

- Les départements sont classés par ordre alphabétique.

**Création d'une fiche**

Date \*

Chien utilisé \*

Département \*

Demandeur

Lieu

Type de chasse \*

Résultat \*

Gibier \*

Sexe \*

Age \*

Tir \*

Age de la piste (h) \*

Longueur de pistage (m) \*

Durée de pistage \*  h  min

KM Véhicule \*

tique, mais en plus avec ceux qui servent le plus en tête de liste.

– Les champs demandeurs et lieux sont libres de création et de saisie. Seule la suppression est réservée au responsable départemental.

– La création d'un nouveau lieu ou demandeur apparaîtra pour tous les conducteurs intervenants sur le département concerné.

– Après débat avec plusieurs délégués départementaux qui souhaitent des méthodes d'exploitation statistique différentes, je vous invite à vous rapprocher de vos responsables pour connaître la façon de gérer ces champs de manière départementale.

– Vous pouvez créer vos listes en cliquant sur « nou-

veau » en bas de chaque menu déroulant, pour une gestion complète (modification ou suppression) en allant dans les « catégories » du menu principal.

– Lors d'une saisie de fiche, ne pas hésiter à se servir du champ de recherche pour affiner. Certains délégués ont déjà créé plusieurs centaines de communes par exemple. La recherche avec le menu déroulant serait alors plus que fastidieuse!

– La création des GIC est réservée aux responsables départementaux, puis de la même façon que ci-dessus ils seront visibles par tout intervenant sur le département

– Dans les types de chasse, nous avons distingué affût et approche qui ne faisaient qu'un auparavant, ça ne mange pas de pain ni ne fait perdre de temps à la saisie.

– Nous avons ajouté la réquisition administrative que nous étions auparavant obligés de catégoriser dans « autre », de même nous avons ajouté les « engins agricoles » pour ces interventions spécifiques

– Contrairement à l'ancienne version et au regard de la demande, c'est maintenant le poids plein de l'animal qui est à indiquer, et non le poids vidé. Pour vos archives importées, nous avons majoré le poids vidé de 25 %.

– Possibilité de cocher la case « Animal blessé dérangé » dans tous les cas. Cette case remplace les choix « Battue avec chien » et « Battue sans chien » de l'ancien Geschasse. Ces choix étaient bien souvent mal compris, nous avons donc changé la méthode. Le principe de base est de vouloir savoir si avant l'intervention d'un conducteur agréé UNUCR soit les chiens de traque (le cas échéant s'il s'agissait d'une battue), soit un ou des chiens non agréés ont été mis sur la piste de l'animal pour tenter de le retrouver, afin de faire des statistiques sur les conséquences d'un dérangement sur la piste avant notre intervention. Auparavant, c'était possible uniquement en battue. Nous avons ouvert cette case à tous les types de chasse et autres causes de recherche pour lesquels il est tout à fait possible de subir ce dérangement.

Votre fiche étant créée elle est directement enregistrée sur le serveur, en temps réel, et il n'y a donc plus d'export annuel : fiche saisie = « travail » fini!

Bien sûr je continuerai de mon côté à contrôler les remontées, en qualité et quantité.

De même, chaque création de chien m'envoie un mail et prochainement Geschasse sera directement relié à notre base adhérents, ce qui en facilitera la gestion à la fois statistique et « opérationnelle » (mise à jour, création des attestations fiscales, etc.).

Voilà, nous avons fait le tour de la fiche de saisie et reviendrons sur la partie « statistiques » dans le prochain numéro. D'ici là, vous pouvez malgré tout vous en servir bien évidemment.

L'adresse mail [contact@geschasse.fr](mailto:contact@geschasse.fr), ou mes moyens de contact habituels sont à votre disposition.

*Nicolas Bouillon*